



Règlement des tournois de jeux vidéo

Féru Game Cup 2025

1 février et 2 février 2025

Féru des Sciences

Article 1. Organisation de la *Féru Game Cup 2025*

Le Féru des sciences, établissement scientifique de la Métropole du Grand Nancy est situé au 1, Avenue du Général de Gaulle, 54140 Jarville-la-Malgrange, ci-après dénommée «*l'organisateur*», souhaite proposer plusieurs tournois de jeux vidéo lors de l'évènement intitulé «*Féru Game Cup*» le week-end du 1^{er} et du 2 février 2025 de 9h à 18h à l'occasion de l'exposition «*Jeux vidéo*» du 6 juillet 2024 au 4 mai 2025.

Ces tournois sont co-organisés avec l'association Lana France et la société Pulse Animations Numériques.

Article 2. Objet de la *Féru Game Cup 2025*

La Féru Game Cup 2025 a pour but de célébrer les jeux vidéo dans toutes leurs diversités et d'engager le public dans un tournoi amical. *La Féru Game Cup 2025* permet de valoriser par le jeu, la bienveillance et *le fair-play*, le rapprochement des publics passionnés.

Article 3. Durée de la *Féru Game Cup 2025*

Les tournois se dérouleront **du 1er et du 2 février 2025 entre 9h et 18h.**

Selon les jeux vidéo, les jours et les horaires, la durée et le nombre de joueurs des tournois varieront ; certains tournois seront joués en équipe.

L'organisateur propose *de répartir les tournois des différents jeux vidéo sur les deux jours de la Féru Game Cup 2025*. Chaque tournoi se déroule sur la journée ou la demi-journée. Les gagnants sont donc récompensés dans la journée.

Article 4. Modalités de participation à la *Féru Game Cup 2025*

Les tournois sont gratuits et sans obligation d'achat. Ils sont ouverts à toute personne physique, résidant en France quelle que soit sa nationalité, à l'exclusion de toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de l'évènement, ainsi que les membres de leur famille directe respective.

Les tournois sont limités à une seule participation par personne par type de jeu (même nom, même adresse) pendant toute la durée de la *Féru Game Cup 2025*.

La participation implique l'acceptation sans réserve des participants du présent règlement dans son intégralité. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement entraînera la nullité de la participation.

Toute participation contenant une fausse déclaration ou une déclaration erronée et/ou incomplète et/ou ne respectant pas le présent règlement sera considérée comme nul et entraînera la désignation d'un autre participant.

Les conditions de participation et le règlement seront affichées sur le site internet du Féru des Sciences, dans la rubrique *Féru Game Cup 2025*, sur les liens d'inscription des différents jeux sur le site internet « *Toornament* » et au sein du Féru des Sciences pendant toute la durée de la *Féru Game Cup 2025*.

<https://www.toornament.com/fr/>

Chaque participant.e peut s'inscrire en ligne à un tournoi par jour maximum. L'inscription à un autre tournoi sera possible sur place selon la fréquentation.

Le participant doit accepter le règlement du concours et indiquer son identité et ses coordonnées afin de participer et de pouvoir être recontacté. Un pseudo pourra lui être demandé lors de son inscription aux tournois afin de protéger ses informations personnelles pendant toute la durée des tournois.

La responsabilité de l'organisateur ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation et de l'affichage du pseudo du participant lors de l'évènement.

4.1. Planning de la Féru Game Cup 2025

Les tournois de jeux vidéo de la *Féru Game Cup 2025* sont programmés selon le planning suivant :

Samedi 1 février 2025

Super Mario Kart 8/Deluxe sur Nintendo Switch

- 1 tournoi par jour à partir de 14h
- Playoffs : 32 joueur.euse.s | 4 participants par match | 2 qualifiés par match
- Élimination simple FFA "Free-For-All"

<https://play.toornament.com/fr/tournaments/8428841040185286656/>

Street Fighter II sur Nintendo SNES

- 1 tournoi par jour à partir de 14h
- Playoffs: 32 joueur.euse.s / 1 contre 1
- Élimination directe

<https://play.toornament.com/fr/tournaments/8428867178419011584/>

Just Dance sur PS5

- 1 tournoi par jour à partir de 14h
- Playoffs: 32 joueur.euse.s / 1 contre 1

<https://play.toornament.com/fr/tournaments/8435423071164645376/>

E-bowling - Sport connection sur Wii U

- 1 tournoi par jour à partir de 14h
- 16 joueur.euse.s / 1 contre 1

<https://play.toornament.com/fr/tournaments/8426891048847867904/>

Rocket League 2v2 sur PC

- 1 Tournoi à partir de 10h
- 8 équipes de 2 joueur.euse.s, soit 32 joueurs

<https://play.toornament.com/fr/tournaments/8426887578329210880/>

Dimanche 2 février 2025

Super Mario Kart 8/Deluxe sur Nintendo Switch

- 1 tournoi par jour à partir de 14h
- Playoffs : 32 joueur.euse.s | 4 participants par match | 2 qualifiés par match
- Élimination simple FFA "Free-For-All"

<https://play.toornament.com/fr/tournaments/8435424707125944320/>

Street Fighter II sur Nintendo SNES

- 1 tournoi par jour à partir de 14h
- Playoffs: 32 joueur.euse.s / 1 contre 1
- Élimination directe

<https://play.toornament.com/fr/tournaments/8435423961409421312/>

Just Dance sur PS5

- 1 tournoi par jour à partir de 14h
- Playoffs: 32 joueur.euse.s / 1 contre 1

<https://play.toornament.com/fr/tournaments/8435425895118749696/>

E-bowling - Sport connection sur Wii U

- 1 tournoi à partir de 14h
- 16 joueur.euse.s / 1 contre 1

<https://play.toornament.com/fr/tournaments/8426897722202071040/>

Valorant sur PC

- 1 Tournoi par équipe le dimanche à partir de 10h
- 4 équipes de 5 joueur.euse.s, soit 20 joueurs ou 8 équipes de 5 joueur.euse.s selon inscriptions, soit 40 joueurs

<https://play.toornament.com/fr/tournaments/8426885289245466624/>

4.2. Conditions particulières

Selon les jeux vidéo, les tournois sont ouverts selon les PEGI et à partir d'un certain âge. En-dessous de 16 ans, l'enfant ou l'adolescent.e doit obligatoirement être accompagné d'un adulte :

- o *Super Mario Kart 8/Deluxe* : PEGI 3, ouvert à partir de 5 ans

- *Street Fighter II*, PEGI¹ 12, ouvert à partir de 12 ans
- *Just dance* PEGI 3, ouvert à partir de 4 ans et accompagné d'un adulte
- *E-bowling – sport connection* : PEGI 3, ouvert à partir 7 ans
- *E-tennis – sport connection* : PEGI 3, ouvert à partir 7 ans
- *Rocket League* : PEGI 3, ouvert à partir 7 ans
- *Valorant* : PEGI 16, à partir 16 ans

Article 5. Désignation des gagnants

Trois gagnants parmi les participants seront sélectionnés pour chaque tournoi selon les scores comptabilisés dans le jeux vidéo.

Le jury aura lieu le samedi 1^{er} février 2025 entre 17h et 18h pour les tournois du samedi et le dimanche 2 février 2025 entre 17h et 18h pour les tournois du dimanche.

Le jury sera composé d'un agent du service Évènementiel des Musées scientifiques de la Métropole du Grand Nancy, d'un membre de *Lana France* et d'un membre de *Pulse Animations Numériques*.

Article 6. Nature des lots

***Super Mario Kart 8/Deluxe* sur SNES**

Un tournoi samedi et un tournoi dimanche

Le premier prix pour chaque tournoi : un prix d'une valeur de 40€

Le second prix pour chaque tournoi : carte des mondes des jeux vidéo – édition spéciale de l'exposition « Jeux vidéo »

Le troisième prix pour chaque tournoi : *goodies** Féru des Sciences

***Just Dance* sur PS5**

Un tournoi samedi et un tournoi dimanche

Le premier prix pour chaque tournoi : un prix d'une valeur de 40€

Le second prix pour chaque tournoi : carte des mondes des jeux vidéo – édition spéciale de l'exposition « Jeux vidéo »

Le troisième prix pour chaque tournoi: *goodies* Féru des Sciences

***Street Fighter II* sur SNES**

Un tournoi samedi et un tournoi dimanche

Le premier prix pour chaque tournoi : un prix d'une valeur de 40€

Le second prix pour chaque tournoi : carte des mondes des jeux vidéo – édition spéciale de l'exposition « Jeux vidéo »

Le troisième prix pour chaque tournoi: *goodies* Féru des Sciences

¹ PEGI : est l'acronyme de « Pan European Game Information ». Il s'agit d'un classement ayant pour objectif de guider le consommateur, en particulier les parents, pour s'assurer que le contenu d'un jeu vidéo n'est pas susceptible d'heurter la sensibilité du joueur. Cette classification des jeux vidéo est effectuée par âge minimum, et non par niveau de difficulté.

Périmètre d'action du PEGI : La classification PEGI s'applique à tous les jeux de format physique ou numérique, pour consoles Microsoft, Nintendo, Sony et pour PC.

E-bowling - Sport connection sur Wii U

Un tournoi samedi

Le premier prix : un prix d'une valeur de 40€

Le second prix : carte des mondes des jeux vidéo – édition spéciale de l'exposition « Jeux vidéo »

Le troisième prix : *goodies* Féru des Sciences

E-tennis - Sport connection sur Wii U

Un tournoi dimanche

Le premier prix : un prix d'une valeur de 40€

Le second prix remis à chaque joueur de l'équipe : carte des mondes des jeux vidéo – édition spéciale de l'exposition « Jeux vidéo » Le troisième prix : *goodies* Féru des Sciences

Rocket League sur PC

Un tournoi samedi

Le premier prix pour chaque joueur de l'équipe : un prix d'une valeur de 40€

Le second prix remis à chaque joueur de l'équipe : carte des mondes des jeux vidéo – édition spéciale de l'exposition « Jeux vidéo » Le troisième prix remis à chaque joueur de l'équipe : *goodies* Féru des Sciences

Valorant sur PC

Un tournoi dimanche

Le premier prix remis à chaque joueur de l'équipe : un prix d'une valeur de 40€

Le second prix remis à chaque joueur de l'équipe : carte des mondes des jeux vidéo – édition spéciale de l'exposition « Jeux vidéo » Le troisième prix remis à chaque joueur de l'équipe : *goodies* Féru des Sciences.

**Les Goodies Féru des Sciences seront un lot comprenant une affiche de l'exposition, des cartes com' de l'exposition et/ou un tote bag.*

Selon ses victoires dans différents jeux ou tournois de la *Féru Game Cup 2025*, un même participant pourra se voir remettre plus d'un (1) lot.

Article 7. Remise des lots

7.1 Modalités de remise des lots

Les lots seront remis lors de l'évènement le **samedi 1 février 2025 à partir de 17h pour les tournois ayant eu lieu le samedi, et le dimanche 2 février 2025 à partir de 17h pour les tournois ayant eu lieu le dimanche**, après vérification éventuelle de l'identité du gagnant.

7.2 Gagnants absents:

Les gagnants absents lors de la remise des lots seront informés par l'organisateur au moyen d'un courrier électronique. Les lots leur seront remis au Muséum-Aquarium de Nancy, 34 rue Sainte Catherine, 54000 Nancy.

Si l'adresse électronique est incorrecte ou ne correspond pas à celle du gagnant, ou si pour toutes autres raisons liées à des problèmes techniques ne permettant pas d'acheminer correctement le courriel d'information, l'organisateur ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable. De même, il n'appartient pas à l'organisateur de faire des recherches de coordonnées de gagnants ne pouvant être joints en raison d'une adresse électronique invalide ou illisible, ou d'une adresse postale erronée.

7.3 Lots non retirés :

À compter du 1 mars 2025 les lots non retirés seront conservés par l'organisateur.

Les gagnants injoignables ne pourront prétendre à aucun lot, dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

Les lots attribués sont personnels et non transmissibles. En outre, les lots ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque contestation de la part des gagnants, ni d'un échange ou de toute autre contrepartie de quelque nature que ce soit.

Article 8. Utilisation des données personnelles des participants

Pour participer au jeu, les participants doivent fournir certaines informations personnelles (nom, prénom, date de naissance, adresse complète, téléphone, e-mail).

Les données nominatives des participants recueillies dans le cadre du jeu font l'objet d'un traitement informatique destiné à la participation au concours et à l'attribution des gains. Les informations ainsi recueillies ne seront utilisées ni à des fins publicitaires, ni à des fins prospectives.

Le responsable du traitement des données recueillies lors de la *Féru Game Cup 2025* est Monsieur le Président de la Métropole du Grand Nancy.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant. Toute demande devra être adressée par courrier à l'adresse de l'organisateur : Féru des Sciences, 1, avenue du Général de Gaulle, 54140 Jarville-la-Malgrange.

Article 9. Responsabilité

Le participant reconnaît et accepte que la seule obligation de l'organisateur au titre du concours est de désigner les gagnants de la *Féru Game Cup 2025*, sous réserve que leur participation soit conforme aux termes et conditions du règlement, et de remettre les lots aux gagnants, selon les critères et modalités définis dans le présent règlement.

L'organisateur ne saurait être tenu responsable, sans que cette liste soit limitative de toute défaillance technique, matérielle ou logicielle de quelque nature que ce soit.

Article 10. Cas de force majeure / réserves

La responsabilité de l'organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, les jeux devaient être modifiés, écourtés ou annulés.

L'organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'il jugera utile, relative au respect du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant effectué une déclaration inexacte ou mensongère ou fraudée.

Article 11. Litiges

Le règlement est régi par la loi française. Toute difficulté d'application ou d'interprétation du règlement sera tranchée exclusivement par l'organisateur.

Il ne sera répondu à aucune demande ou réclamation téléphonique concernant l'application ou l'interprétation du règlement. Toute contestation ou réclamation relative au concours devra être formulée par écrit à l'adresse suivante : Féru des Sciences, 1, avenue du Général de Gaulle, 54140 Jarville-la-Malgrange

Article 12. Dépôt et consultation du règlement

Un exemplaire du présent règlement est disponible et consultable pendant toute la durée du jeu à l'adresse suivante : Féru des Sciences, 1, avenue du Général de Gaulle, 54140 Jarville-la-Malgrange, sur le site internet du Féru des Sciences sur *Toornament*, pour chaque jeu :

<https://www.leferudessciences.eu/accueil>

<https://www.toornament.com/fr/>

Une copie du règlement sera adressée sur simple demande à l'organisateur par courriel à :

public-leferu@grandnancy.eu